

2021

## DÉCLARATION ENVIRONNEMENTALE

SYSTÈME COMMUNAUTAIRE DE MANAGEMENT  
ENVIRONNEMENTAL ET D'AUDIT (E.M.A.S.)

Pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2020



CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DES HAUTS-DE-FRANCE  
1 PLACE GINKGO – VILLAGE OASIS  
80 480 DURY  
TEL : 03 22 89 63 96  
[WWW.CEN-HAUTSDEFRANCE.ORG](http://WWW.CEN-HAUTSDEFRANCE.ORG)

## SOMMAIRE



### Suivi des modifications

Introduction	3
Déclaration environnementale	4
Rédaction et validation	4
Suivi des modifications	4
Présentation du CEN	6
Le Système de Management Environnemental EMAS	9
Moyens	9
Revue de direction 2020	9
Politique environnementale	10
Suivi des actions 2020	11
Relevé mensuel des consommations	11
Veille réglementaire	11
Plaquette emas	12
Les animations et sorties nature	12
Télétravail	13
Audit flash travaux	13
Refonte du site internet	13
Tests situation d'urgence	14
Performances environnementales du Conservatoire	14
Indicateurs de base	14
Efficacité énergétique	14
Utilisation rationnelle des matières	18
Autres indicateurs de performance environnementale	22
Amélioration continue	22
Analyse environnementale	23
Programme de management environnemental 2020	23
Glossaire	30



## INTRODUCTION

La présente déclaration est publiée dans le cadre de l'enregistrement EMAS du Conservatoire d'espaces naturels (CEN) du Nord Pas-de-Calais, devenu le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France avec la fusion du Conservatoire d'espaces naturels du Nord et du Pas-de-Calais avec le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie depuis le 20 juin 2020.

Le domaine d'application est la gestion des espaces naturels sous maîtrise foncière ou d'usage dans les Hauts-de-France. La déclaration s'applique pour le moment au périmètre géographique de l'antenne Nord – Pas-de-Calais, à toutes les activités du Conservatoire : bureaux, gestion de sites, local technique, mais s'élargira dans le futur progressivement aux autres entités du CEN dans les Hauts-de-France.

Cette déclaration comporte des informations relatives aux impacts environnementaux de l'antenne de Lillers du CEN, elle permet de faire le point sur le fonctionnement de son Système de Management Environnemental mis en place.

Le 13 janvier 2012, le Conservatoire a obtenu l'enregistrement EMAS, en reconnaissance de son système de management environnemental visant à une amélioration continue de la maîtrise de ses impacts sur l'environnement. L'association est ainsi la première structure dans le Nord – Pas-de-Calais à obtenir cet enregistrement.

2020, fut une année particulièrement compliquée, avec le congé maternité de la Chargée d'écoresponsabilité, la situation sanitaire liée à la COVID, les deux confinements, le couvre-feu, la montée en puissance du télétravail, la fusion entre les deux Conservatoires. Ce contexte particulier a généré des difficultés à suivre dans de bonnes conditions le SME. En outre, une nouvelle organisation des équipes a été mise en place dans le cadre de la fusion transférant les missions liées à l'écoresponsabilité à une nouvelle personne. Ce transfert n'a pas été rendu facile par les conditions sanitaires mais est aujourd'hui effectif.

Les éléments de contexte globaux dans lesquels évolue le Conservatoire d'espaces naturels ont principalement été impactés par le processus de fusion qui a été engagé entre le Conservatoire d'espaces naturels du Nord/Pas-de-Calais et celui de Picardie en vue de la création du Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France. Ce processus a été l'occasion d'évoquer la perspective de mise en place d'un système de management environnemental à l'échelle de la nouvelle structure ce qui a été acté dans le plan d'actions quinquennal des Conservatoires (qui est la feuille de route stratégique à 5 ans). En 2020 cependant, nous ferons état des chiffres de l'antenne de Lillers.

Après consultation et vérification, aucun SDR n'est pour l'instant applicable à notre secteur d'activité.



## DECLARATION ENVIRONNEMENTALE

### Rédaction et validation

	Rédaction	Validation
Nom	F.VANDENBROUCK	V. SANTUNE
Fonction	Chargée de gestion de documentaire et de la qualité	Directeur du Conservatoire
Date	01/04/2021	23/06/2021
Visa		

### Suivi des modifications

Modifications	Date	Ancienne version	Nouvelle	Rédacteur	Validation
Création déclaration environnementale	11/07/11	-	A	V. Carlier	V. Santune
Déclaration environnementale simplifiée	18/06/12	A	B	V. Carlier	V. Santune
Déclaration environnementale 2013	29/07/13	B	C	V. Carlier	V. Santune
Déclaration environnementale 2014	15/04/14	C	D	V. Carlier	V. Santune
Déclaration environnementale 2015	02/06/15	D	E	K. Duhamel	V. Santune
Déclaration environnementale 2016	23/05/16	E	F	V. Alba	V. Santune
Déclaration environnementale 2017	sz21/03/2017	F	G	V. Alba	V. Santune
Déclaration environnementale 2018	12/03/18	G	H	V. Alba	V. Santune

Déclaration environnementale 2019	05/11/19	H	I	V. Alba	V. Santune
Déclaration environnementale 2020	21/07/20	I	J	V. Alba F.Vandenbrouck	V. Santune
Déclaration environnementale 2021	01/04/21	J	K	F.Vandenbrouck	V. Santune

## PRESENTATION DU CEN



Le Conservatoire d'espaces naturels agit, en partenariat avec les acteurs locaux, les collectivités, les administrations et les associations, pour la préservation, la gestion et la mise en valeur du patrimoine naturel régional. Le Conservatoire d'espaces naturels Hauts-de-France est une association à but non lucratif, née en 2020 de la fusion des Conservatoires du Nord Pas-de-Calais et de Picardie.

Afin d'assurer la protection pérenne des espaces naturels, le Conservatoire d'espaces naturels les acquiert, les loue ou passe des conventions pluriannuelles avec leurs propriétaires (maîtrise foncière ou d'usage). Son action s'appuie sur une approche concertée, au plus près des enjeux environnementaux, sociaux et économiques des territoires.

**Au 31 décembre 2020, le Conservatoire d'espaces naturels Hauts-de-France intervient sur près de 500 sites naturels, ce qui représente une surface de plus de 16 000 hectares. Parmi ces sites d'intervention, 402 sites bénéficient d'une maîtrise foncière ou d'usage, soit une surface de 14358 hectares.**

Une seule et même structure à chaque étape, c'est la garantie de la cohérence, de la complémentarité, du suivi des actions menées et le développement de partenariat durable avec les acteurs locaux : collectivités locales, associations naturalistes, chasseurs, agriculteurs, habitants... La qualité, la citoyenneté et le partenariat sont au cœur des actions du Conservatoire d'espaces naturels.

### Nos missions

**Cinq grandes missions articulent les actions du Conservatoire d'espaces naturels : « connaître », « protéger », « gérer », « valoriser » le patrimoine naturel et « accompagner » les politiques publiques en faveur de l'environnement.**



## CONNAÎTRE

### Connaître

Parce que l'on ne protège bien que ce que l'on connaît bien, la connaissance des espèces et de leurs habitats est un des enjeux majeurs de la conservation du patrimoine naturel régional. Grâce à des suivis écologiques, des expertises scientifiques, des études sont régulièrement menées afin d'améliorer la connaissance de notre environnement régional. Les études et inventaires entrepris par les chargés d'études et de mission permettent de définir les priorités d'actions et les outils de gestion les plus adaptés.



## PROTÉGER

Le Conservatoire d'espaces naturels a recours à la maîtrise foncière (acquisition et bail emphytéotique) et à la maîtrise d'usage (location et convention de gestion) afin d'assurer une protection pérenne des espaces naturels. Cette méthode permet aussi l'application, dans de bonnes conditions, des plans de gestion. L'association oeuvre avec les collectivités territoriales et les acteurs locaux (élus, associations, riverains, agriculteurs...), dans le consensus et la concertation pour assurer une préservation partagée du patrimoine naturel. 16833 hectares de nature sont déjà protégés par le Conservatoire d'espaces naturels recelant une extraordinaire biodiversité et géodiversité : la plupart des espèces de la faune et de la flore régionales y est sauvegardée.



## GÉRER

Le Conservatoire d'espaces naturels restaure et gère les sites naturels dans un état optimal pour la préservation de la biodiversité, de la géodiversité et des paysages. À travers son équipe technique ou en partenariat avec les agriculteurs locaux ou le monde de l'insertion, l'association effectue des travaux sur les sites protégés : travaux de génie écologique, aménagement, gestion par fauche ou pâturage... Ces travaux, inscrits dans les plans de gestion, suivent un cahier des charges respectueux de l'environnement. Des chantiers écoles ou de bénévoles sont aussi régulièrement organisés permettant une restauration efficace des sites.



## VALORISER

Tous les publics doivent prendre conscience de la valeur patrimoniale des sites, de leur richesse et de la nécessité de les conserver pour les générations futures. Pour cela, le Conservatoire d'espaces naturels développe divers supports de communication : sorties, conférences, communication éditoriale, équipement de sites pour l'accueil du public, événementiels... Les interventions en milieu scolaire se développent afin de sensibiliser les enfants dès le plus jeune âge.

La dynamique associative est un élément fort du Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France, qui cherche à développer le soutien des habitants de la Région A fin 2020, l'association comptait 1627 adhérents.



## ACCOMPAGNER

Ce rôle est reconnu dans les textes de loi dans l'article L 414-1 du Code de l'environnement. Les Conservatoires d'espaces naturels mènent également des missions d'expertise locale et des missions d'animation territoriale en appui aux politiques publiques en faveur du patrimoine naturel. Cela se traduit par l'implication du Conservatoire d'espaces naturels dans les politiques publiques mises en œuvre par l'État, ses établissements publics, notamment l'Agence de l'Eau Artois Picardie, la Région et l'ensemble des collectivités territoriales.

## Les sites contractualisés par le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France



Sources : Agence Européenne de l'Environnement - 2018 ; ADMIN EXPRESS® © IGN - Paris - 2020  
Réalisation Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France Janvier 2021

DE.  
D-EBERENTZ

## LE SYSTEME DE MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL EMAS

### Moyens

Moyens humains et matériels permettant la mise en œuvre du SME :

- disponibilité et volonté de la direction,
- une personne chargée d'éco-responsabilité,
- une formation et de l'information dispensées à tout le personnel,
- appel à des conseils extérieurs pour les formations,
- des indicateurs environnement,
- des outils qui permettent la diffusion des informations et des moyens de communication,
- les échanges d'expériences,
- un administrateur référent.

Les moyens sont définis lors de l'élaboration du PME par la direction.

Le CEN dispose d'un comité de pilotage du SME composé de :



*Emmanuel  
Fernandez,  
Administrateur  
réfèrent*



*Vincent Santune,  
Directeur*



*Audrey Ferreira,  
Responsable  
administrative,  
financière et des  
ressources  
humaines*



*Vincent Mercier,  
Responsable du  
pôle*



*Frédérique  
Vandembrouck,  
Chargée de gestion  
documentaire et de la  
qualité*

Ces personnes, hormis Audrey Ferreira sont également auditeurs internes.

En 2020, et en vue de son changement de poste après la fusion, Frédérique Vandembrouck a suivi une formation à la réglementation faite par Egea pour se familiariser avec la thématique.

### Revue de direction 2020

Le comité de pilotage du SME EMAS s'est réuni le 12 juin 2020 pour la revue de direction (date un peu tardive suite au congé maternité + la COVID). C'est lors de cette réunion que nous avons fixé les objectifs, cibles et actions à mettre en place pour l'année 2020/2021.

Après étude des données d'entrée, nous avons conclu que le SME est toujours pertinent, adéquat, suffisant, approprié et efficace, et nous sommes toujours, malgré les difficultés à maintenir à jour le SME, dans une dynamique d'amélioration continue du système, avec un gros travail à mettre en place à l'échelle Hauts-de-France.

## POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

La politique environnementale a été revue en 2020. Suite à la fusion des Conservatoires, des précisions quant au changement de présidence, au périmètre géographique et au rôle de la chargée d'écoresponsabilité ont été apportées.



DT 13  
SYSTÈME COMMUNAUTAIRE DE  
MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL ET  
D'AUDIT (E.M.A.S.)

2020

POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE  
06/10/2020 – Révision G

Le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France, fruit de la fusion entre les Conservatoires d'espaces naturels du Nord – Pas-de-Calais et de la Picardie, en juin 2020, agit pour connaître, protéger, gérer et valoriser le patrimoine dans la région Hauts-de-France. En juin 2020, l'association gère 488 sites pour une surface de 16423 hectares.

Conscient de son devoir de cohérence par rapport à son objet et ses activités, dans un souci d'exemplarité et de transparence vis à vis de ses partenaires, mais aussi de la communauté, le Conservatoire s'engage dans une politique environnementale. Celle-ci s'applique à toutes les activités du Conservatoire (bureaux, gestion de sites, locaux techniques)

Afin d'optimiser la mise en œuvre de cette politique environnementale, le Conservatoire d'espaces naturels a décidé de se doter depuis 2011 d'un système de management environnemental élaboré selon les exigences du règlement EMAS, pour le Nord – Pas-de-Calais. Même si le périmètre d'enregistrement concerne l'antenne Nord – Pas-de-Calais, la démarche de Système de Management Environnemental est élargie à l'échelle Hauts-de-France.

Cette politique vise à réduire notre impact environnemental.

Elle s'articule autour de 8 axes :

- Adapter le SME à l'échelle des Hauts-de-France
- Améliorer la gestion des déchets ;
- Maîtrise la consommation d'énergie et de carburant ;
- Réduire nos émissions de polluants ;
- Respecter la réglementation et les autres exigences ;
- Adopter une consommation éco-responsable ;
- Sensibiliser le personnel à la démarche EMAS ;
- Faire connaître l'engagement EMAS à nos partenaires.

Elle vise également à maîtriser notre impact indirect en prenant en compte des aspects environnementaux comme critères dans les procédures d'achats et en sensibilisant nos prestataires.

A travers ces axes, nous avons pour but d'atteindre les objectifs et cibles définis dans le programme de management environnemental : améliorer le suivi des déchets, maîtriser la consommation de papier, réduire les rejets dans l'environnement, améliorer nos achats...

EMAS est une démarche d'amélioration continue. Cela nous incite à revoir sans cesse notre système et nos objectifs afin d'atteindre un haut niveau de maîtrise de nos impacts.

Je m'engage personnellement en tant que Président du Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France à mettre tout en œuvre pour respecter nos engagements et confie au directeur le suivi de cette politique.

Chacun doit participer au déploiement de cette politique dans le cadre de ses attributions et de ses compétences.

La personne chargée de la qualité a pour mission de mettre en œuvre cette politique dans le cadre du Système de Management Environnemental. Elle aura à rendre compte de la mise en place de cette démarche et de sa bonne application lors de la revue de direction annuelle.

« Je nomme Frédérique VANDENBROUCK (Chargée de gestion documentaire et de la qualité) pour assurer l'animation de la démarche. Elle sera en charge de la surveillance et de l'évaluation du SME, et alertera la direction en cas d'écart constatés ou d'inadéquation des ressources nécessaires pour atteindre nos objectifs. »

Amiens, le 06/10/2020

Christophe Lépine  
Président

Emmanuel Fernandez  
Administrateur référent

Vincent Santune  
Directeur



## SUIVI DES ACTIONS 2020

### Relevé mensuel des consommations

2020 est la 3ème année entière pour le suivi des consommations du nouveau bâtiment. Ce système de relevés nous permet de suivre la consommation et en cas de forte augmentation, de voir si elles sont significatives et donc de réagir le plus rapidement possible. Nous suivons également l'évolution de nos consommations de carburant pour le matériel technique et les véhicules.

### Veille réglementaire

La liste des textes applicables est mise à jour au moins une fois par an et à chaque évolution de la réglementation environnement, des autres exigences et des évolutions du Conservatoire.

En juin 2018, nous avons fait appel au bureau d'études Egea pour mettre à jour notre recueil réglementaire afin de pouvoir répondre rapidement en cas de changement de la réglementation et ainsi être conforme à l'obligation de respect de la réglementation (cf. règlement EMAS).

La base de données relatives à la conformité réglementaire environnementale est accessible en interne.

En 2020, la chargée d'écoresponsabilité ayant été en congé maternité, puis avec la fusion et le changement de chargée d'écoresponsabilité nous n'avons pas pu évaluer dans les meilleurs délais les éventuelles non-conformités à la réglementation.

Depuis, cette évaluation a été complétée et nous respectons les réglementations en vigueur.

**Nos principales références en matières de réglementation environnementale applicable au bâtiment et aux activités du siège sont:**

- le code de l'environnement
- le code de la santé publique
- les règlements sanitaires départementaux du Nord et du Pas-de-Calais

**Nos domaines de recueil sont :**

- Air
- Bruit et vibrations
- Déchets
- Eau
- ICPE
- Protection de la nature
- Produits dangereux
- Risques
- Sols et sous-sols





### Plaquette emas

La plaquette d'information à destination des prestataires afin de les sensibiliser à notre démarche et de les inciter dans certaines pratiques écoresponsables a été réalisée en 2018, et devait être diffusée en 2019, mais suite au contexte évoqué en introduction, nous avons décidé de reporter cette diffusion après 2021, puisqu'elle sera revue à l'échelle Hauts de France.

## LES ANIMATIONS ET SORTIES NATURE

### Sorties et animations nature organisées en 2020 Périmètre Nord – Pas-de-Calais

#### Aires Terrestres Educatives

ATE de Culinchy : 3 animations, 25 élèves sensibilisés  
ATE de Cambrin : 1 animation, 23 élèves sensibilisés

#### Mercredis en CEN

Mercredis en CEN : 3 animations, 21 personnes sensibilisées

#### Rendez-vous En Terrains connus

RDV en Terrains connus : 40 animations pour 534 personnes sensibilisées

#### Animations scolaires

Animations scolaires : 3 animations, 64 élèves sensibilisés

### Aires Terrestres Educatives

Une «Aire terrestre éducative» (ATE) est une zone terrestre ou aquatique de petite taille, plus ou moins anthropisée (parc urbain, friche, zone humide, forêt, rivière, etc.), gérée de manière participative par les élèves d'une ou plusieurs classes de cycle 3 et/ou cycle 4. Ce projet pédagogique et écocitoyen place les élèves au sein d'une dynamique territoriale, faisant appel à leur expertise, celle de la commune, mais aussi d'associations d'usagers, de protection de l'environnement et autres acteurs du territoire.

### Mercredis en CEN

Afin de renforcer l'ancrage territorial et accroître l'assise citoyenne de l'antenne Nord – Pas-de-Calais sur sa commune d'implantation, mais aussi dans le but d'améliorer la visibilité du Conservatoire auprès du grand public, a été initié en 2019 un programme écocitoyen se déroulant au sein des locaux : les « Mercredis en CEN » (Coopérer et s'Engager pour la Nature).

*L'idée est de mettre en place un lieu d'apprentissage, d'échange et de partage, dont l'objectif est de sensibiliser et éduquer à la nature, au travers d'ateliers ludiques que les participants peuvent mettre en œuvre chez eux. Ces ateliers ont vocation à s'appuyer sur les liens familiaux et intergénérationnels, pour renouer l'attache fondamentale avec la nature qui nous entoure. En 2020, 21 personnes ont participé aux trois séances proposées dans l'année.*



### Rendez-vous en terrains connus

La crise sanitaire de 2020 a inspiré le Conservatoire qui a souhaité offrir aux habitants de la région la possibilité de se reconnecter à la nature grâce à la découverte ou la redécouverte des sites naturels proches de chez eux.

L'opération estivale « *Rendez-vous en terrains connus* » a rempli son objectif : proposer des moments d'évasion riches en émotions, des instants joyeux pour se reconnecter à l'essentiel au sortir de la période de confinement, avec 107 animations à l'échelle Hauts-de-France, qui ont accueilli 1 120 participants du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août 2020.

Les retours des participants confortent le Conservatoire des Hauts-de-France dans sa stratégie d'ouverture et d'animation des sites.



### TELETRAVAIL

En avril 2015, nous avons décidé de tester le télétravail avec un groupe de 5 personnes. En 2020, année exceptionnelle avec la COVID, le télétravail a concerné 38 personnes. Il fait partie de nos indicateurs. En effet, il permet de diminuer l'impact sur l'environnement car il permet d'éviter des déplacements domicile/travail qui sont autant d'économies énergétiques. Il a donc été choisi de mesurer ces économies.

En 2020, année exceptionnelle, ce sont ainsi environ 102 523 kilomètres évités (soit 6,69 tonnes de CO<sub>2</sub>, alors qu'en 2019, nous avons un total de 0,63 tonnes de CO<sub>2</sub>).

Dans le futur, nous envisageons de renforcer l'accès au télétravail.

### AUDIT FLASH TRAVAUX

Toute personne membre du pôle travaux peut réaliser les audits flash travaux. Le principe est le même que pour un audit interne mais un seul document est à compléter. L'objectif est de pouvoir, à travers ces audits, sensibiliser les prestataires intervenant pour le compte du Conservatoire.

Au début du chantier, le technicien ouvre un DT 53 et le complète tout au long du chantier lors des visites de suivi. En 2020, 6 audits flash ont été réalisés.

Au vu des résultats des audits flash travaux, pour deux d'entre eux, les audits ont concerné un même prestataire qui lors du 2<sup>e</sup> audit a rectifié le tir en utilisant des huiles certifiées et des bacs de rétention. L'audit flash travaux prend donc tout son intérêt.

Le DT 53 Rapport audit flash travaux a été revu en 2020 avec l'ajout de l'approbation du rapport par l'audit.

### REFONTE DU SITE INTERNET

La refonte du site internet avec la fusion a permis de mettre en avant EMAS avec une page dédiée <http://cen-hautsdefrance.org/le-conservatoire/l-ecoresponsabilite> et un lien vers les documents du système.

## TESTS SITUATION D'URGENCE

Chaque année nous testons notre capacité à réagir en cas d'incendie afin de voir si les salariés ont bien connaissance de la marche à suivre en cas d'alerte et qu'ils ont bien intégré leur rôle (pour les serre-file et guide-file). Cela permet également de vérifier que les nouveaux arrivants ont bien eu l'information.

En 2020, une alerte incendie a été réalisée le 30 novembre 2020, mais faute de temps avec le contexte que l'on connaît, nous n'avons pas testé d'autre situation d'urgence.

## PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES DU CONSERVATOIRE

En 2020, nous avons réalisé plusieurs audits :

- des audits sur site (réalisés par l'équipe travaux)
- un audit sur la connaissance du Système de Management environnemental (réalisé en interne)
- un audit du tri des déchets (réalisé en interne)
- un audit documentaire (réalisé en interne)
- un test incendie

Pour vérifier l'efficacité du système et l'atteinte des objectifs fixés, nous avons mis en place des indicateurs.

## INDICATEURS DE BASE

### Efficacité énergétique

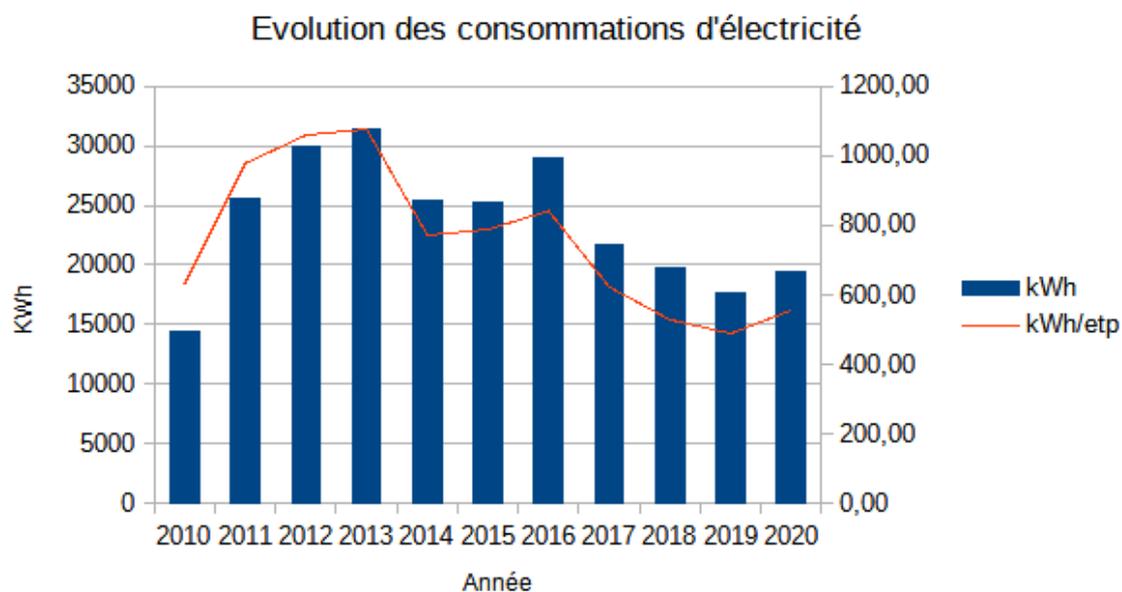
#### Electricité

Les deux premières lignes (BD de Paris et agence) concernent des anciens locaux utilisés par le CEN et ne sont plus à ce jour fonctionnels.

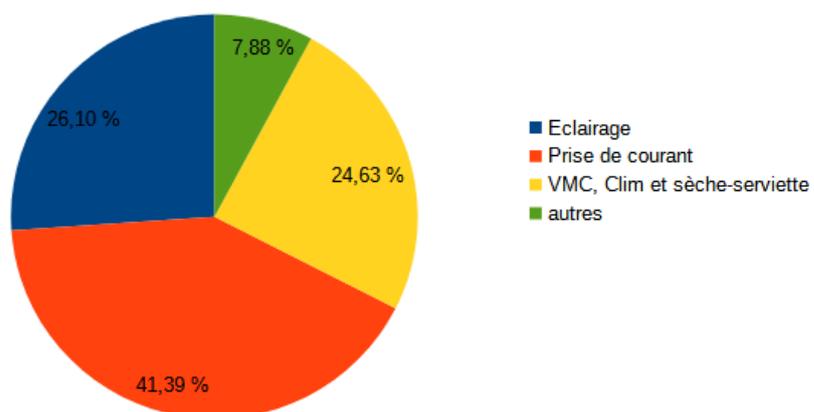
	2018	2019	2020
Consommation d'électricité en kWh Bvd de Paris (1)	977	-	-
ETP *(2)	37,57	-	-
Indicateur de base = (1)/(2)	26,00	-	-
Consommation d'électricité en kWh ZA Haye (1)	19795	17704,50	19534
ETP *(2)	37,57	36,41	35,37
Indicateur de base = (1)/(2)	526,88	486,25	552,28

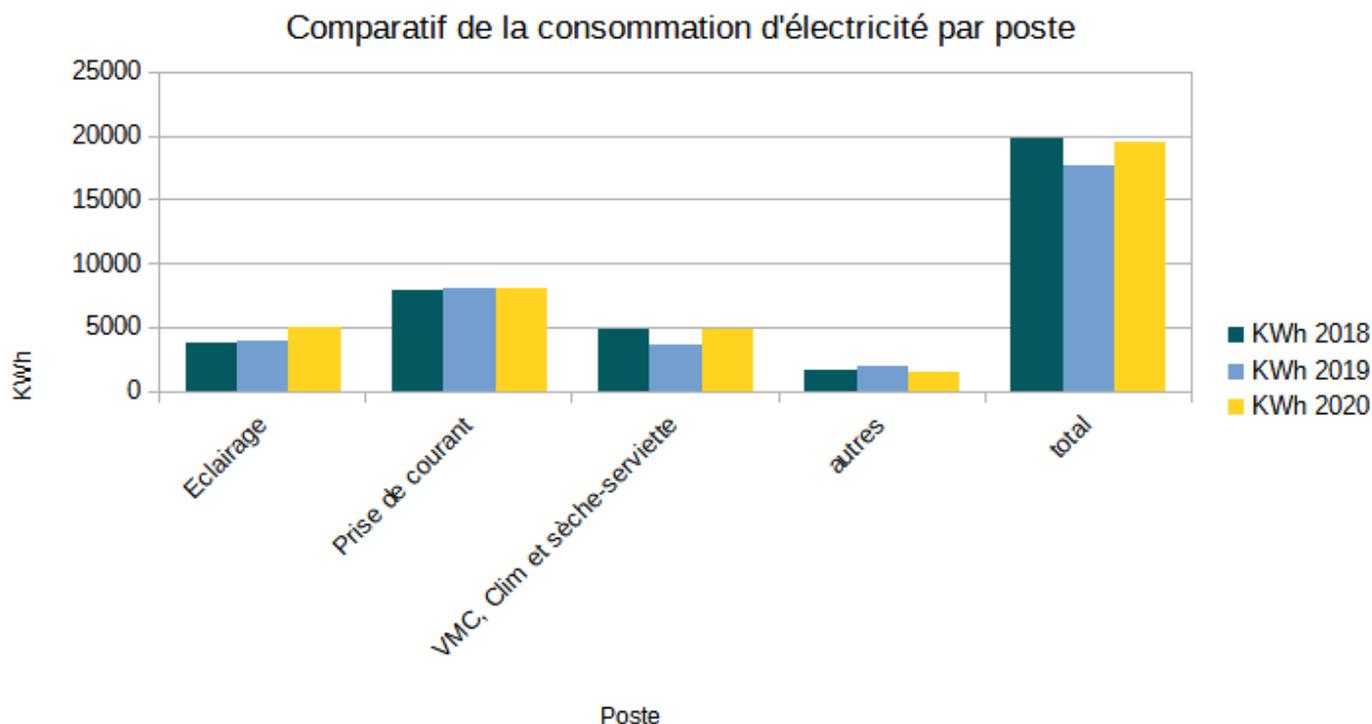
\* : équivalents temps plein (il s'agit du nombre de personnes présentes dans la structure pendant l'année, c'est-à-dire les salariés mais également les stagiaires ou personnes en service civique)

En 2020, 3ème année complète dans les locaux, nous pouvons désormais faire la comparaison des consommations avec les années précédentes. On constate une hausse de la consommation globale d'électricité dans les nouveaux bâtiments en 2020 notamment par rapport à 2019.



### Répartition des consommations d'électricité





En comparant la consommation électrique par poste entre 2018 et 2020 on se rend compte que la hausse se situe sur le poste Eclairage puis sur celui de la VMC, Clim et sèche-serviette.

En effet, en 2020, nous avons eu un problème au niveau de l'éclairage constamment allumé, malgré les multiples demandes d'interventions, le prestataire a été dans l'impossibilité d'intervenir avant 2021, du fait de la COVID , nous n'avons pu que reporter la résolution du problème.

Pour la VMC, Clim et sèche-serviettes au niveau de la VMC, le problème identifié voyait la VMC tirer l'air froid et geler l'échangeur, soutirant plus d'air chaud à l'intérieur, occasionnant une surconsommation d'électricité et de la chaudière

## Gaz

En 2019, la chaudière gaz (de l'ancien bâtiment) n'était plus en service, nous avons donc arrêté ce suivi, mais avec l'élargissement du périmètre suite à la fusion, le suivi de la consommation de gaz sera peut-être amené à être de nouveau pris en compte versant sud selon ce qui ressortira du diagnostic environnemental.

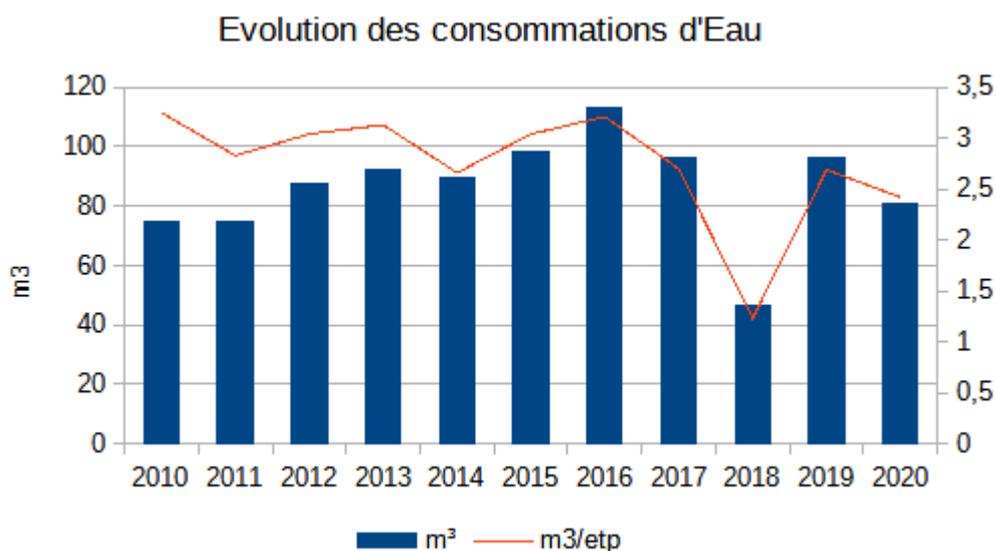
Suivi de l'achat des granulés de bois	
21/03/2018	5 tonnes
24/01/2019	5 tonnes
23/01/2020	5 tonnes

Pas d'évolution des consommations de granulés. A noter que la consommation de 5 tonnes de pellets équivaut à environ 750 kg d'émission de CO<sub>2</sub>.

Source : <https://www.energie-environnement.ch/maison/renovation-et-chauffage/423>

## Eau

	2017	2018	2019	2020
Consommation d'eau en m <sup>3</sup>	96,56	46,62	96,75	81,43
(1)	35,40	37,57	36,41	35,37
ETP (2)	2,72	1,24	2,69	2,42
Indicateur de base = (1)/(2)				



En 2020, on observe une baisse de la consommation d'eau.

Pour rappel, le nouveau bâtiment sur l'antenne de Lillers est équipé d'une citerne à récupération d'eau de pluie qui alimente les sanitaires ainsi que le robinet de lavage des voitures/matériels.

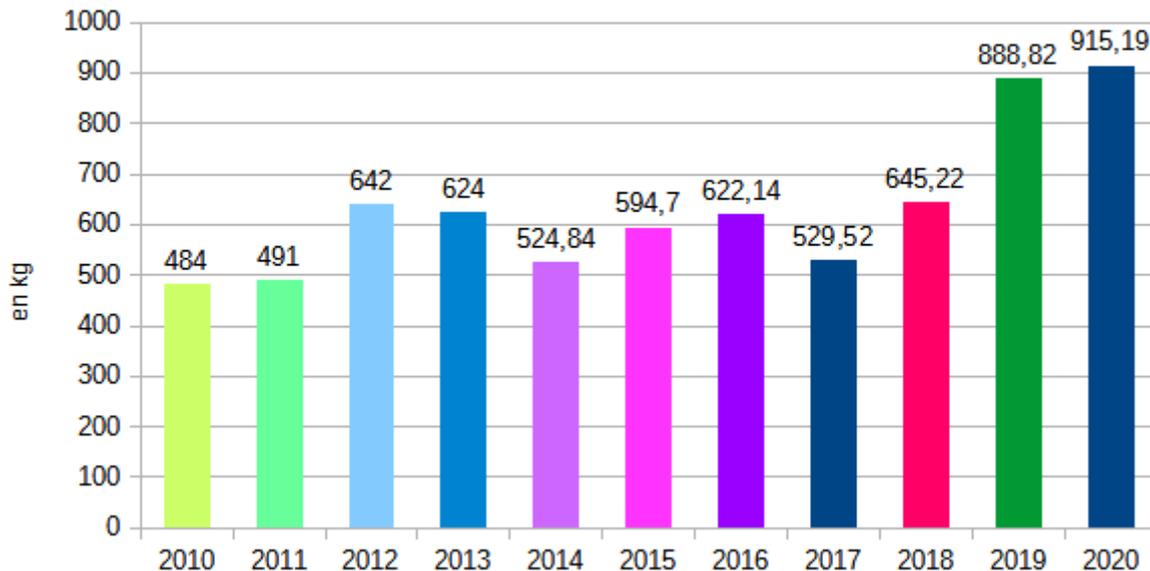
En 2019, la pompe de la citerne étant tombée en panne une bonne partie de l'année, ainsi que la sécheresse qui avait généré un non remplissage de la citerne expliquaient l'augmentation de l'année 2019, nous devons vérifier que cet indicateur baissait en 2019, mais pour autant il est plus haut qu'en 2018 et ce malgré le confinement et la montée en puissance du télétravail. En 2021, il faudrait confirmer les chiffres de 2020, et ne pas dépasser le chiffre de 2019.

## UTILISATION RATIONNELLE DES MATIERES

### Papier

	2018	2019	2020
Nombre de ramettes de papier consommées (1)	251,7	285,17	277
ETP (2)	5	36,41	35,37
Indicateur de base = (1)/(2)		7,83	7,83
Poids du papier consommé (kg)	6,7	888,82	915,19
Achats éco-responsables (%)	645,2	36,11	69,05
	2		
	36,11		

### Evolution des consommations de papier (en kg)



En 2020, malgré la situation sanitaire et la montée en puissance du télétravail, on constate pour la troisième année consécutive une augmentation de la consommation de papier liée, en outre, aux documents envoyés pour les convocations aux Assemblées générales ordinaire, extraordinaire, et à l'Assemblée générale de fusion, nécessitant à chaque fois de ré-envoyer les documents à tous les adhérents, plus nombreux ce qui représente une quantité conséquente de papier, même si nous restons toujours bien en-dessous de la moyenne nationale qui est de 70 à 85 kg consommés par an et par salarié. En 2021, avec la fusion nous continuerons à suivre cet indicateur pour l'antenne de Lillers, mais avec la fusion, certaines activités étant transférées (secrétariat général au Siège), les chiffres devraient baisser pour Lillers, mais augmenter globalement avec le changement d'échelle (nouveau périmètre des Hauts-de-France).

## Déchets

	2017	2018	2019	2020
<b>Nombre de filières déchets mises en place</b>	4	4	4	4
<b>Déchets dangereux DEEE enlevés (kg)</b>	140	0	0	0
<b>Déchets dangereux Cartouche (kg)</b>	0	0	0	35,40
<b>Déchets dangereux DASRI (litre)</b>	0	0	0	0
<b>Amiante</b>	0	0	0	0
<b>Déchets dangereux en kg (bidons de produits dangereux, déchets souillés par huile, etc.)</b>	73	180	94	54

En 2020, nous avons procédé à un enlèvement de déchets cartouches d'encre, suite à 4 années consécutives sans enlèvement, afin de réduire au maximum les déplacements et donc les émissions. D'où la forte augmentation du poids générée par la collecte des cartouches d'encre.

Le prestataire demande à ce qu'il y ait un minimum de 2 contenants par enlèvement, ce que nous pouvons faire désormais car nous avons de l'espace de stockage, nous procéderons au prochain enlèvement à la 4<sup>e</sup> box remplie.

Les déchets ménagers sont pris en charge par la collectivité et les déchets non dangereux font l'objet de dépôts peu fréquents en déchetterie car nous avons très peu de volume.

Nous avons également poursuivi la mise en place d'un compost.

## Biodiversité

	2017	2018	2019	2020
<b>Surface bâtie (m<sup>2</sup>)</b>	1456	1456	1456	1552
<b>Surface sous maîtrise foncière ou d'usage et préservée pour la nature par le CEN (ha)</b>	2306	2373	2804	3463
<b>Surface totale imperméabilisée</b>	NA	0	0	
<b>Surface respectueuse de la nature sur le site (m<sup>2</sup>)</b>	NA	7100	7100	7004

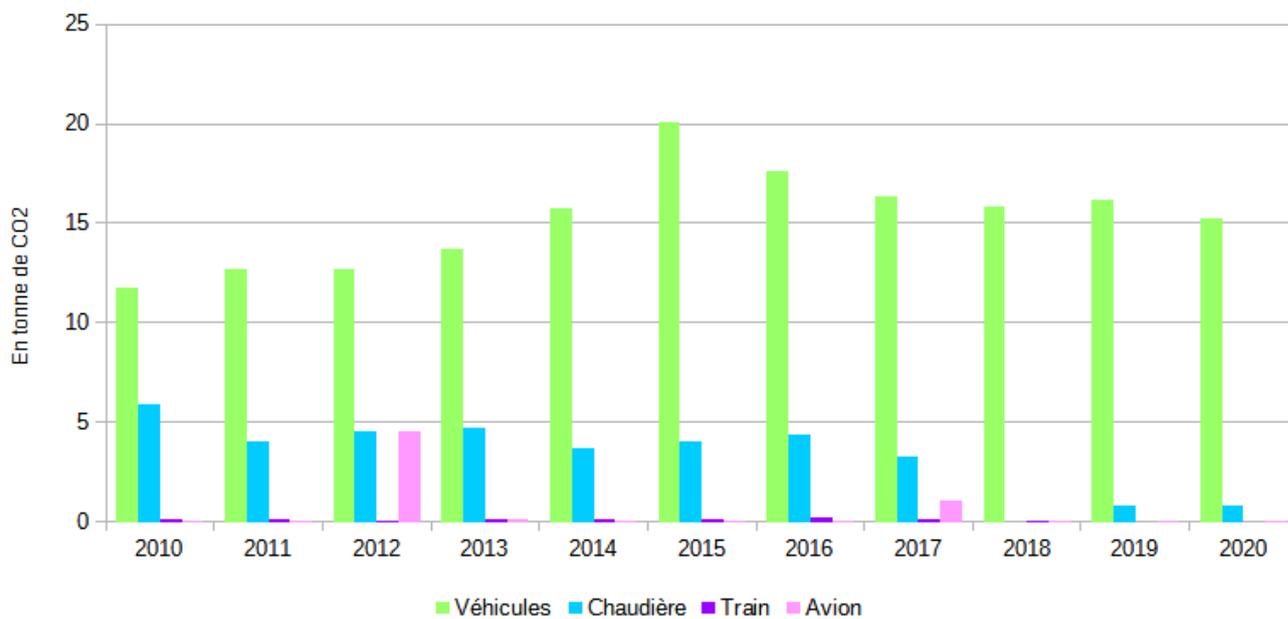
En 2020, l'augmentation de la surface bâtie s'explique par la prise en compte de la station de lavage et la construction d'un hangar à côté des locaux entraînant la diminution de la surface respectueuse de la nature.

Grâce à la protection de nouveaux sites et à l'extension de sites existants, la surface continue d'augmenter régulièrement. La surface bâtie prend en compte le nouveau bâtiment et l'ancien toujours propriété du CEN jusqu'à sa vente.

## Emissions

	2017	2018	2019	2020
<b>Véhicules (tonnes de CO<sub>2</sub>)</b>	16,38	15,85	16,15	15,25
<b>Chaudière (tonnes de CO<sub>2</sub>)</b>	3,27	non évalué	0,82	0,82
<b>Train (tonnes de CO<sub>2</sub>)</b>	0.13	0,079	non éval.	non éval.
<b>Avion (tonne de CO<sub>2</sub>)</b>	1.09	0	non éval.	0
<b>Total émissions CO<sub>2</sub>/etp</b>	0,59	0,42	0.46	0,43
<b>Nox (chaudière)</b>	NA	non évalué	non éval.	non éval.
<b>PM (émissions de suies)</b>	NA	non évalué	non éval.	non éval.

L'année 2020 est la troisième année complète d'utilisation de la chaudière à pellets, nous n'avons pas d'évaluation des émissions de NOx et PM. L'analyse de la bibliographie et les échanges avec les constructeurs n'ont pas permis de définir une méthode fiable de calcul des émissions en NOx et en PM.

Evolution des émissions de CO<sub>2</sub>

Les émissions sont calculées en fonction des données du « Guide des facteurs d'émissions version 5.0 »

**Détail des calculs :**

**Véhicules :**

Nombre de km parcourus x 65,3g équivalent carbone

soit : 233 541,1 km x 65,3g / 1 000 000

(Pour rappel en 2019 : 261 112 km parcourus)

**Chaudière :**

selon les études la valeur d'émission de CO<sub>2</sub> pour le granulé de bois est estimée entre 26 g/kwh et 42 g/kwh en si on considère que les granulés DINPLUS correspondent à 34 g/kwh

5 tonnes de granulés x 347 g = 4800 kwh x 5 x 0,034 kg = 816 kg de CO<sub>2</sub> émis par an soit 0,816 tonnes de CO<sub>2</sub> émis par an



**Train :**

Nombre de km parcourus x 0,0026 kg équivalent carbone

soit : x km x 0,0026/1000+0,063

Avec les changements liés à la fusion, nous n'étions pas en mesure de fournir cette donnée, certains outils n'étant pas disponibles pour le suivi.

**Avion :**

Nous n'avons pas eu de déplacement en avion en 2020.

A noter que la mise en place du télétravail permet également de diminuer les émissions de CO<sub>2</sub> (pour les trajets domicile/travail) mais ceux-ci ne sont pas pris en compte dans le calcul des émissions.

## AUTRES INDICATEURS DE PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE

	2017	2018	2019	2020 *
Nombre d'animations d'éducation à la nature pour le grand public et les scolaires	120	108	92	50
Nombre de sites d'intervention	122	127	148	152
Nombre d'hectares concernés par des actions du CEN (gestion, conseil...) dont sites sous maîtrise foncière ou d'usage	3934	4281	4547	3463
	2306	2373	2804	2857
Surface des 6 sites Natura 2000 en animation	Non concerné	Non concerné	Non concerné	1329

\*Avec la création du Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France, la définition des "sites en intervention" a été modifiée pour harmoniser au niveau de la nouvelle région. Cette notion a disparu au profit de "sites contractualisés" qui comprennent les "sites gérés" et les "sites en assistance". Jusqu'en 2019, les sites N2000 faisaient partie des "sites en intervention" ; c'est pourquoi on constate une baisse de la surface entre 2019 et 2020 du nombre d'hectares concernés par la gestion du CEN. Or en 2020, le CEN anime 2 sites N2000 supplémentaires par rapport aux 4 habituels.

Le tableau démontre que le Conservatoire d'espaces naturels continue de déployer ses actions de préservation de la biodiversité en préservant plus de sites naturels et une surface de plus en plus conséquente. Cette évolution permet de protéger et de restaurer la nature et vient contribuer à réduire l'impact environnemental de notre association. En outre la politique d'éducation à la nature est toujours active et permet de sensibiliser nos concitoyens à la préservation des milieux naturels et aux enjeux de limitation de nos impacts environnementaux.

## AMELIORATION CONTINUE

### Analyse environnementale

En juin 2020, nous avons revu l'analyse environnementale du CEN, les AES restent les mêmes que l'année précédente :

Catégorie	Activités	Aspects	Impacts
Air	Activités externes	Rejets de gaz d'échappement	Pollution de l'air
Consommation de matière première et d'énergie	Bureau / Local technique	Consommation d'électricité	Épuisement des ressources naturelles
		Consommation de gasoil	
Déchets	Activités externes	Génération de déchets	Production de DIB en mélange
		Récupération de déchets	
Biodiversité	Activités externes	Ouverture des sites au public	Menace pour la biodiversité

### Méthodologie de détermination des AES :

Dans un premier temps nous avons fait les listes des activités de CEN puis le bilan des entrées et sorties, ce qui nous a permis de dresser la liste des aspects et impacts.

Ensuite nous avons fait une évaluation de ces Aspects et impacts grâce à plusieurs critères de cotation :

- conformité
- maîtrise
- gravité
- fréquence
- image

Pour déterminer la significativité du couple Aspect/Impact, nous multiplions les facteurs de cotation entre eux et si le total est supérieur à 100, alors il est significatif.

Il est également à noter que l'activité du Conservatoire d'espaces naturels génère des impacts environnementaux positifs, par exemple par la préservation de sites naturels contribuant à limiter l'érosion de la biodiversité ainsi que l'impact des changements climatiques ou encore en développant des programmes d'éducation à la nature pour inciter les habitants à devenir acteur de la préservation de l'environnement.

En 2021, l'analyse environnementale sera à actualiser en intégrant le versant sud du Conservatoire d'espaces naturels en lien avec la fusion.

## PROGRAMME DE MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL 2020

OBJECTIFS	CIBLES	INDICATEUR	ACTION
<b>FORMALISER LA GESTION DES DECHETS</b>			
<b>Améliorer la gestion des déchets</b>	Optimiser le tri des déchets	Nombre de non-conformité	Mise en place d'un suivi du tri dans les locaux
	Limiter la production de déchets	Nombre de Kg de déchets impression externe	Mise en place d'un indicateur sur le poids des déchets générés suite aux commandes d'impressions
		Nombre d'achat effectué en gros conditionnement	Achat des produits ménagers et fourniture de cuisine en gros conditionnement
	Optimiser le tri des déchets dangereux	Réalisé ou non	Évacuation des déchets cartouches d'encre
		Nombre de filière déchet mise en place	Suivi des contrats en cours et renouvellement le cas échéant
		Réalisé ou non	Sensibilisation du personnel
		Nombre de kg enlevés	suivi du tri des déchets dangereux
<b>Améliorer le suivi de l'élimination des déchets</b>	Conformité avec la réglementation + avoir une traçabilité	nombre de personnes sensibilisées	Sensibilisation du personnel
		Production de bordereaux d'élimination des déchets	Suivi du traitement des déchets

OBJECTIFS	CIBLES	INDICATEUR	ACTION
<b>REDUIRE LES CONSOMMATIONS D'EAU ET D'ENERGIE</b>			
<b>Maîtrise de la consommation d'eau</b>	Avoir une visibilité	Nombre de relevés par an	Mise en place d'un relevé annuel
	Mettre en place un nouveau seuil, actuellement doit être inférieur à 3 m3 par ETP (consommation annuelle 2010)	Nombre de m3 consommé par an par ETP	Mise en place d'une campagne écogeste annuelle sur la consommation d'eau
<b>Maîtrise de la consommation d'électricité</b>	Avoir une visibilité	Nombre de relevés par an	Mise en place d'un relevé mensuel
	Être inférieur à 600 kWh/etp par an	Nombre de kWh consommé par an par ETP	Chercher les infos nécessaire pour l'évaluation de l'impact de l'envoi de nos mails ainsi que le stockage des dossiers sur le serveur
			Mise en place d'une campagne écogeste annuelle sur les consommations d' énergie (conso mail?)
			Vérifier les installations électriques
		Remplacer progressivement les écrans d'ordinateur par des écrans LED	
<b>Maîtrise de la consommation de gasoil et de carburants</b>	Diminuer	Nb de km évités	Mettre en place un indicateur plus fiable concernant les déplacements évités grâce au télétravail (voir via eurecia)
		Réalisé ou non	Réaliser un plan de déplacements (formaliser)
		Pourcentage de déplacement groupés	Favoriser les déplacements groupés
		Nombre de personnes sensibilisées	Réaliser un suivi annuel des consommations de carburants pour le matériel technique

OBJECTIFS	CIBLES	INDICATEUR	ACTION
<b>AGIR SUR LA CONSOMMATION DE PAPIER</b>			
<b>Maîtrise de la consommation de papier</b>	Avoir une visibilité	Tableau de suivi des consommations	Mise en place d'un suivi de la consommation
	Être conforme à la réglementation	Réalisé ou non	Calculer la contribution écofolio et déclarer si nécessaire
	Être inférieur à 8 ramettes/an/etp	Nombre de ramettes consommée par ETP	Privilégier l'envoi d'invitations par mail
		Nombre de ramettes consommée par ETP	Répondre aux candidatures par mail quand c'est possible
		Nombre de ramettes consommée par ETP	Mise en place d'une campagne éco-geste annuelle sur la consommation de papier
		Nombre de ramettes consommée par ETP	Refaire des cahiers avec les feuilles qui restent au copieur
Nombre de ramettes consommée par ETP	Optimiser les formats d'impression		
<b>Maîtriser l'impact lié à l'impression de documents</b>	Limitier les impressions	Réalisé ou non	Privilégier l'archivage des documents par numérisation plutôt que par photocopie
		Réalisé ou non	Privilégier l'achat de papier avec le Label FSC plutôt que PEFC

OBJECTIFS	CIBLES	INDICATEUR	ACTION
<b>REDUIRE NOS EMISSIONS DE POLLUANTS</b>			
<b>Réduire les émissions dans l'atmosphère</b>	Optimiser le fonctionnement de la chaudière	Facture/FNC	Suivi d'entretien des installations/Ramontage
	Optimiser le fonctionnement des véhicules	Facture/FNC Nombre de contrôle technique réalisé	Suivi d'entretien des véhicules
	Respect de la norme par rapport à la déclaration environnementale (suivi des indicateurs)	nb émission CO2/KM	mettre en place un suivi des émissions de CO2 et/ou km sur les déplacements (train/avion/voiture) et pour la chaudière
<b>Réduire les émissions dans le sol</b>	Optimiser le stockage des produits chimiques	Réalisé ou non	Revoir l'étiquetage des bidons d'essence
	Optimiser l'emploi et le stockage des produits chimiques		envisager des pénalités dans le cahier des charges pour le non respect des critères
	Optimiser l'emploi et le stockage des produits chimiques		Intégrer l'obligation d'utiliser des bacs de rétention pour le plein des machines dans les cahiers des charges (voir avec SGO)
<b>Réduire les rejets chimiques dans l'environnement</b>	Optimiser l'emploi des produits chimiques	Réalisé ou non	Achat de produit ménager éco-responsable
			Campagne eco-geste

OBJECTIFS	CIBLES	INDICATEUR	ACTION
<b>ADOPTER UNE CONSOMMATION ECORESPONSABLE</b>			
<b>Réduire l'impact lors de manifestation</b>		Réalisé ou non	Se référer aux guides existants pour organiser des manifestation écoresponsable
<b>Réduire l'impact de l'activité bureau</b>		Pourcentage d'achats écoresponsable	Se renseigner sur les fournisseurs spécialisés pour des fournitures de bureau écoresponsable (ex : pochéco en Région)
	Inciter au réemploi des papiers imprimés	Nombre de carnets/cahiers achetés par ETP par an	Mise en place d'une campagne éco-geste annuelle sur la consommation de fournitures

OBJECTIFS	CIBLES	INDICATEUR	ACTION
<b>SENSIBILISATION DU PERSONNEL A LA DEMARCHE EMAS</b>			
Amélioration continue	Implication du personnel	Nombre de FNC	Suivi des campagnes éco-gestes
		Réalisé ou non	Formation auditeur interne
Réalisé ou non		Mise en place d'une organisation interne HDF : qui fait quoi ? Identification de référents dans les antennes	
Réalisé ou non		Revoir le système documentaire et apporter les modifications si nécessaire	
Communication interne		Réalisé ou non	Réécrire la politique environnementale suite à l'analyse
			Mettre en place une boîte à idées
			Présentation d'EMAS dans les antennes
			Newsletter du salarié ?
			Prévoir un point avec le nouveau président pour lui expliquer la démarche, engagement de la politique
			Diffusion de la politique + affichage
Optimiser la capacité à réagir en cas d'urgence	Formation du personnel	Nombre de personnes formées par an	Formation SST
			Formation utilisation des extincteurs ou diffusion du livret pour les nouveaux
		Réalisé ou non	Sensibilisation du personnel capacité à réagir
			Formation de FVA à la réglementation
			Passage de témoin VAL et FVA
			Passerelle entre le DUERP et EMAS (Quand on fait des fiches d'évaluation des risques, ça répond aux 2 exigences DUERP et EMAS)
			Rédaction d'une note explicative EMAS pour les nouveaux arrivants (cf. ancien guide)
			Prioriser la poursuite de la rédaction des fiches sites pour les nouveaux sites + 10 cartes par an, à croiser avec le DU
			Veiller à la mise à jour des FDS
			Achat kit d'urgence fuite d'engin sur site (engins de location)
			<b>tester toutes les situations d'urgence</b>
			<b>Test des consignes (incendie)</b>
<b>RESPECTER LA REGLEMENTATION ET LES AUTRES EXIGENCES</b>			
Être conforme à la réglementation	Respecter la réglementation	Réalisé ou non	Réaliser les contrôles chaudière/électricité/extincteur
			Vérifier que les produits stockés au labo respectent bien les recommandations des FDS
			Veille réglementaire
			Mise à jour du recueil réglementaire

OBJECTIFS	CIBLES	INDICATEUR	ACTION
<b>IMPLICATION DES PERSONNES INTERESSEES</b>			
<b>Sensibiliser les partenaires (communes, ...)</b>	Inciter les partenaires à organiser des évènements éco-responsables	Nombre d'engagement des co-organisateur	Mise en place de charte pour un événement écoresponsable
<b>Sensibiliser les propriétaires de site à la démarche EMAS</b>		Réalisé ou non	Information pendant les comités de gestion (diffusion de la plaquette)
	Inciter les prestataires à proposer des prestations éco-responsables	Réalisé ou non	Actualiser si nécessaire les cahiers des charges pour les prestataires chantiers et communication
	faire connaître la démarche	Réalisé ou non	Diffusion de la déclaration environnementale 2020
			Diffuser la politique environnementale
Sensibiliser les autres gestionnaires d'espaces naturels à l'éco-responsabilité	Être les ambassadeurs de la démarche vers les autres gestionnaires	Réalisé ou non	Sensibilisation du CEN Picardie en fonction du renouvellement de l'enregistrement
<b>Sensibiliser les parties intéressées à la démarche EMAS</b>	Faire connaître la démarche	Réalisé ou non	Rédaction de la déclaration environnementale
			Plaquette emas (à destination des prestataires et agriculteurs) à remettre à jour version HDF et réfléchir à un plan de diffusion
			Sensibiliser les conservateurs bénévoles à la démarche
			Organiser un co-voiturage pour l'AG (Mettre un lien vers un site de co-voiturage dans le courrier d'invitation)
<b>Sensibiliser le public sur site</b>	Limiter le dérangement d'espèces et la menace pour la biodiversité	Nombre de site classé en RNR	renforcer la réglementation via le classement en RNR
			<i>Optimiser l'ouverture des sites au public via les PDG</i>
		Nombre de site concernés	Mise en place de projets écocitoyenneté

OBJECTIFS	CIBLES	INDICATEUR	ACTION
<b>AMELIORATION CONTINUE</b>			
<b>Adapter le SME à l'échelle Hauts-de-France</b>	Avoir une visibilité	Réalisé ou non	Diagnostic environnemental HDF + étude de marché sur les outils existant (BDD) pour piloter le système de management de la qualité et sécurité
<b>Mise à disposition des ressources nécessaires</b>	Mobiliser les moyens financiers nécessaires pour 2020/2021		Solliciter un budget emas pour les années à venir
<b>Mise à jour des documents</b>	Avoir un système documentaire à jour en 2020	Réalisé ou non	Revoir l'analyse environnementale
		Réalisé ou non	Effectuer la mise à jour du système documentaire en prenant en compte les remarques des audits précédents
<b>Vérifier l'efficacité du système et la mise en place des actions</b>	Mutualiser les outils	Nombre d'audits réalisés – audits réalisés ou non	Echange avec d'autres structures enregistrées EMAS
	Vérifier le système documentaire		Réaliser un audit documentaire
	Vérifier la diffusion vers nos prestataires		Audit flash travaux (mini 4 par technicien)
	Vérifier la connaissance de la démarche auprès du personnel		Modification du DT53 approbation du prestataire
			Réaliser un audit connaissances EMAS notamment chez les nouveaux salariés et stagiaire
			Audit de mise à jour/ règlement
	Vérifier la mise en place du SME	Réaliser un audit du local technique	
			Tri des déchets

## GLOSSAIRE

### **EMAS : Système de Management Environnemental et d'Audit**

EMAS est un règlement du Parlement européen qui établit un système communautaire de management environnemental et d'audit permettant la participation volontaire des organismes. Son objectif est de promouvoir l'amélioration continue des résultats obtenus par les organismes en matière d'environnement.

### **SME : Système de Management Environnemental**

Le système de management environnemental est un outil de gestion de l'entreprise et de la collectivité qui lui permet de s'organiser de manière à réduire et maîtriser ses impacts sur l'environnement. Il inscrit l'engagement d'amélioration environnementale de l'entreprise ou de la collectivité dans la durée en lui permettant de se perfectionner continuellement.

### **Impacts environnementaux (= incidences environnementales)**

Toute modification de l'environnement, négative ou bénéfique, résultant totalement ou partiellement des activités, produits ou services d'un organisme

### **Aspect environnemental**

Élément des activités, produits ou services d'un organisme susceptible d'interactions avec l'environnement (exemple d'aspect environnemental : consommation d'électricité)

### **PME**

Programme de Management Environnemental

### **Analyse environnementale**

L'analyse environnementale est une analyse préliminaire approfondie des problèmes, de l'impact et des résultats en matière d'environnement liés à l'activité du Conservatoire.

### **AES**

Aspect Environnemental Significatif (aspect ayant obtenu un score supérieur à 100 à la cotation)

### **DEEE**

Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques

### **DASRI**

Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux

## Déclaration environnementale validée par Bureau Veritas Certification France

En accord avec le règlement européen **CE EN 1221/2009** modifié par les règlements **(UE) 2017/1505 et 2018/2026** relatifs à la participation volontaire des organisations à un système communautaire de management environnemental et d'audit (EMAS).

**Vérificateur : Dominique EBERENTZ**

**Date : 5 octobre 2021**

**Signature :**



**N° d'accréditation de Bureau Veritas Certification France : 4-0002 / Certification de systèmes de management.**

Attestation en vigueur, liste des sites et portées disponibles sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)

**Le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France est membre :**

- du réseau des Conservatoires d'espaces naturels,
- de Réserves naturelles de France.



**La démarche du CEN est soutenue par :**





Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France

1 place Ginkgo – Village Oasis – 80480 DURY

Tel : 03 22 89 63 96 / Fax : 03 22 45 35 55

[contact@cen-hautsdefrance.org](mailto:contact@cen-hautsdefrance.org)